Tennis Club Municipal de Saint-Joseph

Rue du Complexe Nautique - Maison des Sports 97480 Saint-Joseph

Portable : 0692 36 54 93 mail : infos@tcmsj.net

Lucas COHEN (DE): 06 59 88 63 06



FICHE ADHÉSION au TCMSJ Année Sportive 2020 / 2021

	168 € par an	☐ Quatre personnes 180 € par an	
☐ Ecole de Tennis -12 ans ☐ Ecole de Tennis +12 ans (3) 1 heure / semaine		☐ Compétition + 12 ans (3)	
* * *	1	3 h/semaine + Adhésion Club (56 €) 462 € par an	
	'		
27 € pour 3 mois	98 €	5€	
1	h/semaine + Adhésion Club (56 €) 226 € par an ☐ Licence découverte (1)(2)	. h/semaine + Adhésion Club (56 €) 226 € par an □ Licence découverte (1)(2) □ Reconduction de la licence (2) découverte	

	-: - F						
	☐ Adhésion Participative	☐ Licence adulte (obligatoire)	☐ Licence enfant (<6 ans ou >6 ans)				
20 € par an		30 € x =	12 € x ou 20 € x =				
Attention: Les licences ne sont pas comprises dans les tarifs, il faut donc les rajouter. Elles sont obligatoires.							
MONTANT TOTAL À PAYER (en euros) :							
		€					
Les membres de la famille à inscrire (résidents au même domicile)							
Attention : À remplir lisiblement !							
Nom et Prénom		Date de naissance	Portable	1 è	- Se		
		/ /					
		/					
		/					
		/					
Adresse :		, ,		_!			
riai esse elesti siliqi	ac (02Baton c)						
		Pour les enfants mineurs, à remplir : (obligat	toirement)				
Représentants légaux	<u>:</u>						
<u>Père</u>		<u>Mère</u>					
Nom :		Nom :					
Prénom :		Prénom :					
Portable: 069		Portable : 069	=				

☐ C'est ma première demande d'inscription, je fournis un certificat médical autorisant la pratique du Tennis. (par personne)

☐ C'est un renouvellement d'adhésion et mon dernier certificat date de moins de 3 ans, je remplis le QS sport. (par personne)

□ C'est un renouvellement d'adhésion et mon dernier certificat date de plus de 3 ans, je fournis un certificat médical autorisant le partique du Tennis. (par nersonne)

PAIEMENT : (à compléter lisiblement ; paiement possible en 3 fois sans frais)								
Banque	Numéro du chèque	Nom Emetteur	Montant	Date d'encaissement				
				□01 / /	□15 / /			
				□01 / /	□15 / /			
				□01 / /	□15 / /			

Les chèques doivent être établis à l'ordre du TCMSJ. Ils sont encaissés le 1er ou le 15 de chaque mois. Veuillez-le préciser dans le tableau.

Noter au dos du chèque le ou les noms des licenciés et la date d'encaissement.

Oui, j'autorise que mes photos soient prises en sachant qu'elles pourraient être utilisées dans les publications du TCMSJ ainsi que sur Internet (Facebook, Site de la mairie, ...) et dans les médias.

 \square Non, je n'autorise pas que des photos de mon enfant soient prises.

Je soussigné, accepte les conditions d'inscription ainsi que le règlement intérieur du TCMSJ (disponible sur le site internet du club) Date et Signature précédées de la mention "Lu et approuvé".

(1) Licence Découverte valable pour toute personne n'ayant jamais été licencié à la FFT.

(2) La licence est incluse dans le tarif.

(3) L'adhésion au club est incluse dans le tarif.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le TCMSJ au 0692 36 54 93 ou consulter le site internet du club http://www.tcmsj.net ou son Facebook : TCMSJ.